

Le lobby grec et son influence sur l'élaboration de la politique étrangère grecque

Stephanos Constantinides*

ABSTRACT

This article focuses on the transnational Greek lobby which emerged from the world large Greek diaspora. The author examines how this lobby influences the foreign policymaking in Athens in the framework of a triadic relation: the host country, the lobby itself and the country of origin. He argues that the lobby doesn't have a monolithic vision of Greek foreign policy. Some voices favour the revisionism introduced in the mid-1990's while others stay attached to its traditional patterns. Academics in particular are more nuanced, considering the modernisation or Européanisation of the Greek foreign policy as a necessity. But few of them see a profound major change of this policy in the mid-1990's, especially in terms of modernisation. Others even contest the goals fixed by such policy in areas like the Cyprus question (the Annan plan), the Aegean contention or the Balkan equation.

RÉSUMÉ

Cet article présente le lobby grec transnational qui a émergé de la diaspora grecque à travers le monde. L'auteur examine comment le lobby grec influence l'élaboration de la politique extérieure grecque dans le cadre d'une relation triadique: le pays d'accueil, le lobby et le pays d'origine. Il soutient que le lobby n'a pas une vision monolithique de la politique étrangère grecque. Quelques voix sont en faveur du révisionnisme introduit au milieu des années '90, alors que d'autres restent attachées à une vision plus traditionnelle de celle-ci. La communauté universitaire est plus nuancée, considérant la modernisation et l'européanisation de la politique extérieure grecque comme une nécessité. En même temps rares sont ceux qui considèrent qu'il y a eu un changement majeur en politique extérieure grecque au milieu des années '90, particulièrement en ce qui concerne la modernisation de ses structures. D'autres contestent même les objectifs fixés par une telle politique dans le domaine comme celui de la question chypriote (le plan Annan), le différend en mer Égée et la politique balkanique.

* Centre de recherches helléniques Canada-KEEK

En guise d'introduction

Il est généralement admis que de nos jours les différents lobbies jouent un rôle significatif au niveau du système politique de tout pays. Ce rôle est encore plus important auprès du système politique des pays qui sont des acteurs majeurs du système international. L'étude des lobbies, en particulier des lobbies ethniques, est relativement récente. Néanmoins la science politique s'est tournée vers l'étude de ce phénomène avec un intérêt accru ces dernières années étant donnée la présence d'une industrie importante des lobbies, génératrice de milliards de dollars.

Même si le phénomène du lobby date historiquement du 19^e siècle, et nous vient de la tradition du parlementarisme britannique, c'est surtout aux Etats-Unis qu'il a pris son essort. Historiquement le terme lobby désignait le hall du parlement britannique où les députés recevaient le public. Généralement le terme désignait la partie de tout parlement où public, individus ou groupes avaient accès pour rencontrer les parlementaires et les persuader d'adopter des politiques favorables à leurs intérêts. Il s'agit en fait d'une action politique d'information, de persuasion ou de pression qui s'exerçait autrefois dans les couloirs des parlements. Aujourd'hui évidemment il s'agit de la même action politique qui s'exerce à différents niveaux du pouvoir législatif ou exécutif.

Parmi les différents lobbies ce qu'on appelle le lobby ethnique est apparu parmi les derniers. Un lobby ethnique est un groupe d'intérêts constitué sur la base de lignes culturelles, ethniques, religieuses, ou raciales de ses membres et qui cherche à influencer directement ou indirectement le pouvoir politique en faveur des intérêts du groupe. En matière de politique étrangère un lobby ethnique cherche à influencer la politique du pays hôte en faveur du pays d'origine. Bien qu'il existe des lobbies ethniques dans plusieurs pays c'est surtout aux Etats-Unis que ce phénomène a pris une ampleur sans précédent après la Deuxième Guerre Mondiale. Cela s'explique par la nature du système politique américain, l'immigration de millions de gens vers ce pays et du fait de son rôle international important à la fois comme l'une des superpuissances et actuellement en tant qu'unique superpuissance.

Ce que nous appelons le lobby grec est surtout connu comme le lobby grec américain. Néanmoins étant donné la présence d'une diaspora grecque à travers le monde ce lobby ne se limite pas seulement aux Etats-Unis. On pourrait ainsi signaler sa présence dans divers pays, mais plus particulièrement dans les pays qui jouent un rôle international marqué. Ainsi le lobby grec s'active principalement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Grande Bretagne et en deuxième lieu dans différents autres pays. Il n'en

reste pas moins vrai que dès qu'on parle de lobby grec on se tourne vers les Etats-Unis. Évidemment on se tourne aussi de plus en plus vers Bruxelles, la capitale européenne, étant donné l'importance de l'influence européenne sur la politique nationale. Cependant, dans le cas de Bruxelles on ne peut pas parler de la présence d'un lobby ethnique, comme dans le cas des Etats-Unis car la nature de ce lobby est différente. Il s'exerce directement soit par des diplomates, soit par des lobbyistes qui agissent tantôt pour le compte de différents groupes et ou tantôt pour le compte de différents pays. En tout cas Bruxelles devient après Washington le deuxième centre du lobbyisme international. Tant la Grèce, mais aussi Chypre, ont à défendre des intérêts incontournables importants dans la capitale belge.

Si les lobbies en général constituent aujourd'hui des acteurs du système international, les lobbies ethniques deviennent aussi des acteurs transnationaux. C'est en tant qu'acteur transnational qu'on pourrait étudier et analyser le lobby grec. Cette analyse devrait s'arrêter sur l'envergure de son influence dans l'élaboration de la politique étrangère grecque. En quoi ce lobby est-il un des éléments qu'il faut considérer dans l'étude de la politique étrangère grecque ? La plupart des études réalisées sur le lobby grec analysent l'impact de ce dernier sur la politique étrangère des pays où résident des communautés grecques de la diaspora¹. On tente ainsi d'évaluer l'influence du lobby grec américain sur l'élaboration de la politique étrangère américaine, celle du lobby grec canadien sur la politique étrangère canadienne, celle du lobby grec australien sur la politique étrangère australienne et ainsi de suite. Quelques auteurs néanmoins se sont demandé quelle était l'influence du lobby grec sur l'élaboration de la politique étrangère grecque. Ces auteurs constatent que depuis un certain temps le compte à rebours a commencé et que les pays hôtes commencent aussi à utiliser le lobby grec pour promouvoir leurs propres intérêts auprès du gouvernement grec². C'est pourquoi on a parlé d'une relation triadique qui s'installe de plus en plus entre le lobby grec, le pays hôte et le pays d'origine. Même si en principe le lobby grec travaille pour promouvoir les intérêts grecs auprès des différents gouvernements des pays où résident les communautés grecques, il n'en reste pas moins vrai qu'il exerce aussi une influence sur les orientations de la politique étrangère grecque.

Dans cet article nous allons surtout insister sur l'influence que le lobby grec exerce dans l'élaboration de la politique étrangère grecque soit par la façon qu'il conseille les responsables de la politique étrangère grecque, soit en agissant pour les intérêts du pays hôte, soit pour défendre les intérêts de la diaspora.

La structure du lobby grec transnational

Le lobby grec présente une image aux plusieurs facettes, non seulement à cause de sa présence dans plusieurs pays, mais aussi parce qu'il n'y a pas de véritable structure de coordination transnationale, ni nationale locale. Pendant longtemps l'Eglise Orthodoxe Grecque a tenté de jouer ce rôle de coordination tant au niveau transnational qu'au niveau national local. Cela n'a pas donné de résultats positifs étant donné l'isolement et l'affaiblissement du Patriarcat Œcuménique de Constantinople auquel les Grecs orthodoxes de la diaspora sont attachés. D'autant plus que le Patriarcat s'oppose au rôle que les Eglises locales ont tenté de jouer sur ce plan. Par ailleurs sur le plan national local l'Eglise fut contestée par les groupes laïques qui n'acceptaient pas son leadership. D'autres initiatives locales au niveau des différents pays afin de créer des structures de coordination n'ont pas donné non plus des résultats très encourageants. Par exemple au Canada a été créé aux années '80, un peu sur le modèle juif, le Congrès helléno-canadien avec l'ambition de rassembler tous les organismes helléno-canadiens et de coordonner leurs actions. Ses efforts n'ont pas été couronnés de succès parce que d'un côté l'Eglise continuait à agir parallèlement au Congrès et de l'autre côté parce que les grandes Communautés helléniques qui font partie du Congrès n'ont jamais abandonné leurs prérogatives en faveur d'une structure fédérative forte de coordination. Aux États-Unis les organismes grecs n'ont jamais réussi à créer une structure unique de coordination. Seule l'Eglise a tenté de jouer par moments ce rôle là, tout dépendant de la personnalité qui s'est trouvée à sa tête. Par exemple l'archevêque Iakovos, sans réussir à unifier tous les organismes et groupes, a exercé une certaine hégémonie sur la communauté grecque des États-Unis. Après son départ l'Eglise a été affaiblie et divisée en diverses entités administratives autonomes, soumises directement au Patriarcat Œcuménique de Constantinople.

Sans doute la plus importante tentative de créer une structure transnationale de coordination de la diaspora grecque a été celle entreprise par l'État grec avec la création du Conseil des Grecs de l'Étranger- SAE (Συμβούλιο Απόδημου Ελληνισμού-ΣΑΕ). La première assemblée des représentants des organismes grecs de la diaspora pour la création du SAE a eu lieu à Salonique en décembre 1995 sous l'égide du Ministère des Affaires Étrangères Grecques. Sa création résulte d'une loi votée par le parlement grec. Le Parlement agissait ainsi en tenant compte de la constitution grecque qui dans son article 108.1 stipulait: «L'État veille aux conditions de vie de la diaspora hellénique et au maintien de ses liens avec la Mère Patrie. Il veille également à l'instruction et à la promotion

sociale et professionnelle des Hellènes qui travaillent en dehors du territoire national». La révision constitutionnelle de 2001 a enchassé dans la constitution l'existence même du Conseil des Grecs de l'Étranger. En effet, dans son article 108.2 elle prévoit: «La loi fixe ce qui concerne l'organisation, le fonctionnement et les compétences du Conseil des Grecs de l'Étranger, qui a pour mission d'exprimer toutes les forces de l'hellénisme où qu'il soit».

En pratique cette instance de coordination n'a pas réussi à s'imposer. D'un côté il y a ceux qui contestent l'intervention de l'État grec dans les affaires de la diaspora et de l'autre côté il y a ceux qui mettent en cause sa représentativité. Sur le terrain les divers organismes grecs continuent à agir plus ou moins de façon autonome. Par ailleurs le Patriarcat craignant qu'une Eglise orthodoxe greco-américaine comprenant les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique Centrale et l'Amérique Latine, soit très forte et ait la tentation de devenir indépendante (autocéphale) a procédé à sa division en diverses unités administratives soumises directement à Constantinople.

Si on se réfère aux Etats-Unis où se trouve le cœur de la diaspora grecque, on constate la présence d'une série d'organismes qui tentent de promouvoir les intérêts grecs auprès de l'administration américaine, effectuant quelquefois l'effort de présenter un front unique et autrefois de façon dispersée. Après l'Eglise grecque orthodoxe les organismes les plus importants sont AHEPA, fondé en 1922 (American Hellenic Progressive Association), l'Institut hellénoaméricain-AHI, fondé en 1974 par Eugène Rossides qui a servi comme Assistant Secrétaire au Trésor dans l'Administration Nixon, le Congrès helléno-américain Uni-UHAC, fondé en 1975 par Andrew Athens sur l'instigation de l'archevêque Iakovos, le Conseil national américain qui agit comme parapluie pour différents organismes, diverses fédérations ethnorégionales, telles la Fédération macédonienne, épirote et pontienne, ainsi que les organismes chypriotes groupés au sein de PSEKA (Comité Mondial Justice pour Chypre). Le riche Angelo Tsakopoulos a créé en 1995 le Western Policy Center-WPC, incorporé en 2004 au Woodrow Wilson International Center. La compagnie «Manatos and Manatos», créée par Andrew Manatos, agit comme lobby professionnel pour le compte du UHAC et de PSEKA et à certaines occasions aussi pour le compte des gouvernements grec et chypriote³.

On trouve pratiquement la même structure chez les Grecs du Canada et d'Australie. Cependant il existe dans ces deux pays quelques Communautés helléniques fortes, en partie laïques, que l'Eglise n'a pas réussi à transformer en paroisses.

En Europe les structures de la communauté grecque sont différentes. D'abord le rôle de l'Eglise n'est pas aussi déterminant qu'aux Etats-Unis et ensuite on trouve une structure laïque avec une sensibilité politique proche des lignes politiques du pays d'origine. C'est le cas en particulier de la communauté grecque en Allemagne, alors qu'en France il y a surtout une influence intellectuelle. En Grande Bretagne c'est la présence de la forte communauté chypriote qui détermine les activités du lobby grec. Il y a aussi cependant une présence intellectuelle avec les chaires grecques dans certaines universités britanniques et surtout avec la forte présence des armateurs grecs à Londres⁴.

On trouve aussi des particularités d'organisation dans le cas des communautés grecques des pays de l'ancienne Union soviétique, ainsi que dans le cas des communautés grecques d'Afrique. De façon générale ce qui caractérise les structures de la diaspora grecque est la dispersion, le manque de coordination dans son action en tant que lobby et la faiblesse de son leadership.

Signalons aussi que depuis l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974, la République de Chypre a aidé à l'organisation des Chypriotes de l'étranger par la création de la Fédération mondiale de Chypriotes de l'étranger-POMAK et le Comité International Justice Pour Chypre-PSEKA. POMAK a son siège social à Londres, étant donné que la plus importante diaspora chypriote se trouve en Grande-Bretagne, alors que PSEKA a son siège à New York, étant donné l'importance qu'on accorde au rôle des Etats-Unis et des Nations Unies pour la solution de la question chypriote.

L'apparition et le développement du lobby grec

On situe généralement les débuts du lobby grec après la Seconde Guerre Mondiale, au moment où a été soulevée la question chypriote. C'est à ce moment que la diaspora grecque se mobilise, en particulier celle des Etats-Unis et de la Grande Bretagne pour soutenir la cause chypriote. Cependant dans le cas des Etats-Unis et sans doute dans le cas du Canada, le lobby grec se manifeste déjà au début de la Seconde Guerre mondiale au moment de la création du Fonds Grec de Soutien à la Grèce. Cet organisme a apporté une aide considérable à la Grèce durant la guerre, ainsi que durant l'occupation allemande.⁵ Quoi qu'il en soit, dans les années '50 la question chypriote a été soulevée par le lobby grec, surtout auprès du Congrès américain. Les résultats de cette mobilisation n'ont pas été encourageants. D'un côté à cette époque l'influence du Congrès en matière de politique étrangère était limitée et de

l'autre côté le lobby était mal préparé pour une telle action.

La crise de Chypre en 1963-1964 a mobilisé à nouveau le lobby grec, tant aux Etats-Unis qu'en Grande Bretagne, au Canada et en Australie. Durant cette période aussi il conserve un profil bas⁶. La dictature militaire en Grèce (1967-1974) est une autre occasion de mobilisation de la diaspora grecque en faveur de la restauration de la démocratie. Aux Etats-Unis le mouvement contre la dictature est resté faible étant donné que l'Eglise, ainsi que l'establishment des communautés grecques était en collusion avec la dictature. Par contre au Canada et en Australie où les communautés grecques étaient constituées en grande majorité par des immigrants de la première génération, la mobilisation contre la dictature était beaucoup plus forte. En Europe aussi la mobilisation était forte, tant au sein des travailleurs Grecs, qu'au sein des intellectuels et des étudiants⁷.

Cependant le grand moment du lobby grec, surtout aux Etats-Unis, se situe en 1974 au moment de l'invasion de Chypre par l'armée turque. Cette fois le lobby grec arrive à une certaine maturité et ses efforts ont été couronnés de succès en persuadant le Congrès américain d'imposer un embargo de vente d'armes à la Turquie. Les années 1974-1978 sont considérées comme l'âge d'or du lobby grec. Toute une mythologie a été créée autour de son rôle et de sa supposée puissance. Il faut situer le succès du lobby grec aux Etats-Unis dans le contexte politique américain de cette période. Le pouvoir exécutif est affaibli à cause de la guerre du Vietnam, mais surtout à cause du scandale du Watergate qui a conduit finalement à la démission du président Nixon. Dans ce contexte le Congrès américain manifesta son désir d'avoir un rôle beaucoup plus marqué dans l'élaboration et la conduite de la politique étrangère américaine. Néanmoins, la mythologie qui a entouré l'action du lobby grec pendant cette période a été aussi le résultat de la propagande du Secrétaire d'Etat Henry Kissinger qui voulait ainsi contrecarrer l'action du Congrès américain en le présentant sous l'influence d'un puissant lobby ethnique. Avec l'arrivée à la présidence des Etats-Unis du démocrate Jimmy Carter l'administration américaine réussit à briser l'embargo de ventes d'armes à la Turquie malgré l'opposition du lobby grec. Dans le contexte politique à Washington où le nouveau président démocrate prétendait moraliser la politique étrangère américaine et avec un Congrès dominé aussi par les démocrates, le vent a tourné au détriment du lobby grec⁸.

On assiste au cours des années suivantes au déclin graduel du lobby grec américain. Au Canada, en Australie et ailleurs la mobilisation en faveur de Chypre regresse aussi graduellement.

Durant les années '90 après la désintégration de la Yougoslavie et la

proclamation d'une république au nom de Macédoine le lobby transnational grec se manifeste de façon dynamique contre ce qui était considéré comme une usurpation de l'histoire grecque de la Macédoine. Des manifestations monstres ont eu lieu dans différents pays, surtout au Canada, en Australie et aux États-Unis. Si aux États-Unis le succès de cette mobilisation fut mitigé, au Canada et en Australie elle a eu beaucoup plus de succès forçant les gouvernements de ce pays à ne pas reconnaître sous le nom de Macédoine l'ancienne République Yougoslave de Macédoine. Le pourrissement de la question macédonienne a évidemment conduit aussi à la démobilisation du lobby transnational grec⁹.

Malgré ses faiblesses évidentes le lobby grec continue à défendre certaines causes grecques comme la question chypriote, la défense du Patriarcat Œcuménique face à la discrimination dont il est victime de la part de la Turquie, etc.

L'impact du lobby grec sur la formulation des orientations de la politique étrangère grecque

Comme on l'a vu, historiquement le lobby grec fut créé afin de promouvoir les intérêts nationaux de la Grèce dans les différentes capitales du monde et plus particulièrement dans celle de la superpuissance américaine. Il est évident que tout lobby ethnique a plus ou moins le même objectif. Il est vu et considéré comme une sorte d'arme d'un pays pour défendre ses intérêts au niveau du système international. Néanmoins, depuis un certain temps on a commencé à réfléchir, à chercher, à analyser l'impact des différents lobbies ethniques dans le sens inverse, à savoir l'influence qu'ils exercent sur la politique extérieure du pays d'origine. Comme toujours, le prototype étant le lobby juif, les premières études ont cherché à comprendre son rôle inverse sur les orientations de la politique étrangère israélienne¹⁰. Dans le cas du lobby grec la question a déjà été posée aux années '80. Van Coufoudakis a été parmi les premiers à poser cette question de l'influence du lobby grec américain sur les orientations de la politique étrangère grecque¹¹. Coufoudakis a soutenu que les communautés ethniques, bien établies, comme c'est le cas de la communauté grecque américaine, ont montré leur habileté d'agir pour les intérêts de leur pays d'origine, tout en agissant dans un contexte plus large qui tient compte des intérêts de leur pays d'accueil. Il soutient aussi que la Communauté greco-américaine a montré son habileté à agir indépendamment, tant de son pays d'origine que de son pays d'accueil. Ainsi, par exemple, en faisant valoir l'argument du respect de la loi américaine («the rule of law»), dans le cas de l'embargo de la vente des armes à la Turquie, il défendait en

même temps les intérêts de la Grèce et ceux des Etats-Unis dont la Turquie avait violé la loi. Il est évident que cet exercice n'est pas facile quand on tente de concilier les intérêts des deux pays. Cela pourrait même conduire à une sorte d'artifice, soit pour donner bonne conscience d'avoir une fidélité égale aux pays d'origine et d'accueil, soit pour ne pas paraître plus intéressé par les intérêts du pays d'origine que par ceux du pays d'accueil. Il est cependant dans l'intérêt de tout lobby ethnique de ne pas paraître à la solde du pays d'accueil. Car d'un côté cela pourrait créer des réactions hostiles parmi les autres citoyens et surtout compromettre sa propre efficacité. C'est dans ce contexte que l'évocation du respect de la loi américaine par le lobby grec dans la défense de la cause chypriote s'est avérée une stratégie payante.

De façon plus générale on voit aujourd'hui l'utilisation du principe du respect des droits de l'homme par différents groupes, ethniques ou autres, tout en défendant en même temps des causes nationales, comme cela était le cas dans le conflit yougoslave. Il faut se rappeler aussi que le lobby grec a fait appel au même principe tant aux Etats-Unis qu'ailleurs pour défendre différentes causes grecques telles les questions chypriote et macédonienne, la situation du Patriarcat Œcuménique, etc.

Cette politique bicéphale du lobby grec, lui permettait d'exercer directement ou indirectement son influence sur la formulation de la politique étrangère grecque. Et cela même si la perception était, surtout en Grèce, que son action s'exerçait surtout auprès de l'administration américaine. Durant la période de 1974-1980 cette influence du lobby grec auprès d'Athènes était presque naturelle, surtout celle de l'Eglise et de son archevêque Iakovos, étant donné la coïncidence des orientations idéologiques du gouvernement grec avec celles du lobby. Cependant, l'arrivée au pouvoir du PASOK en 1980 a affecté pour un certain temps les relations des deux partenaires. Néanmoins, très vite Andreas Papandreou, malgré l'opinion négative qu'il avait de l'establishment greco-américain, a rétabli des ponts entre son gouvernement et le leadership de la communauté grecque américaine, y compris l'Eglise et l'archevêque Iakovos. Il est évidemment difficile de mesurer l'influence du lobby grec sur le gouvernement grec non seulement à partir de 1980 quand le PASOK est arrivé au pouvoir, mais même avant pendant la période du gouvernement de Constantin Karamanlis et de la Nouvelle Démocratie. Il est cependant bien connu que cette influence s'exerçait principalement par le biais des conseils donnés sur le fonctionnement du système politique américain dont il avait une connaissance certaine. L'accès que le leadership greco-américain avait auprès de l'administration américaine forçait tous les

gouvernements grecs à prêter une oreille attentive à ses conseils et ses opinions.

Néanmoins, dans certains cas le lobby grec, tant aux Etats-Unis qu'ailleurs, s'est opposé directement à des politiques adoptées par Athènes et a exercé des pressions pour les reorienter. Ainsi, par exemple, le lobby greco-américain s'est opposé à certaines positions d'Andreas Papandreou qu'il considérait antiaméricaines. Il a par ailleurs défendu la coopération militaire entre les Etats-Unis et la Grèce à un moment où le gouvernement grec parlait d'éloignement du pays des bases américaines. Une certaine pression a aussi été exercée sur le gouvernement grec durant les années '80 pour l'extradition aux Etats-Unis des «terroristes» palestiniens ainsi que pour la restauration de la statue du président Truman à Athènes après qu'elle a été endommagée par une explosion en 1986.

Au même moment certaines politiques d'Athènes au milieu des années '80 permettant la normalisation des relations avec l'Albanie ont été vivement critiquées par des groupes grecs originaires de l'Epire du nord, tant aux Etats-Unis qu'en Australie et au Canada¹².

La question macédonienne est devenue depuis le milieu des années '90 une pomme de discorde entre les communautés grecques de la diaspora issues de la Grèce du nord et les gouvernements grecs. En particulier la Fédération Panmacédonienne, tant aux Etats-Unis qu'en Australie et au Canada est critique envers la politique suivie par les gouvernements Costas Simitis et Costas Karamanlis envers l'ancienne République Yougoslave Macédonienne. Dans certains milieux de la diaspora grecque il y a aussi des critiques envers le rapprochement greco-turc parce qu'on considère que la Grèce fait des concessions à Ankara sans contrepartie.

Sur la question macédonienne il existe une grande sensibilité qui va au-delà des organismes représentant les Grecs des régions du Nord du pays. Ainsi, par exemple, à la dernière Assemblée mondiale du SAE à Thessaloniki en décembre 2006, les congressistes ont adopté unanimement une résolution enjoignant le gouvernement grec de ne pas céder sur le principe du nom de l'ancienne République Yougoslave de Macédoine¹³.

L'impact du lobby grec sur la formulation de la politique étrangère d'Athènes se fait sentir aussi sur des affaires autres que ce qu'on appelle les questions nationales. Ainsi, par exemple, on observe une pression exercée sur le gouvernement grec afin de signer des ententes en matière de sécurité sociale avec les différents pays d'accueil ce qui permettrait aux Grecs de la diaspora de faire un transfert de leurs droits sociaux. Dans le même ordre des choses des pressions ont aussi été exercées pour la signature d'ententes dans le domaine de l'éducation et de la culture.

Les partis politiques grecs ont créé après 1974 des organisations locales dans plusieurs pays au sein des communautés grecques. Ces organisations deviennent aussi une sorte de courroie d'influence de la diaspora auprès du gouvernement et des partis politiques grecs. En plus des membres de la diaspora inscrits sur les listes électorales en Grèce retournent au pays au moment des élections pour voter et participer aussi à des activités partisans. Si ce vote est négligeable à cause des distances pour ce qui est des États-Unis, le Canada et l'Australie, tel n'est pas le cas pour l'Allemagne. C'est pourquoi la communauté grecque d'Allemagne constitue un lobby puissant sur certaines questions en particulier celles de l'éducation des enfants grecs de ce pays. En effet, c'est par milliers que les Grecs d'Allemagne reviennent au pays au moment des élections pour voter et participer aux activités partisans.

Depuis longtemps la diaspora grecque exige d'Athènes le droit de vote pour ses membres qui détiennent la citoyenneté grecque, soit auprès des ambassades et des consulats grecs soit par ce qu'on appelle le vote épistolaire pour ceux qui sont éloignés des représentations diplomatiques et consulaires grecques. Même si tous les partis politiques étaient d'accord pour accorder ce droit aux citoyens Grecs de la diaspora et malgré les promesses mille fois répétées, ce n'est que dernièrement que le gouvernement grec a déposé une loi au Parlement grec accordant ce droit, en principe non pas pour les prochaines élections mais pour celles qui se dérouleront après la dissolution du Parlement issu des prochaines élections. Encore là les partis politiques ne sont pas d'accord sur les modalités d'exercer ce droit de vote. Il y a des partis qui préfèrent l'élection des quelques parlementaires représentants de la diaspora alors que le gouvernement dans son projet de loi prévoit l'inscription des citoyens Grecs de la diaspora sur les listes des électeurs des différentes circonscriptions.

Le lobby grec outil du pays d'accueil

L'administration américaine a très tôt compris qu'elle avait la possibilité d'utiliser le lobby grec en sens inverse pour promouvoir ses propres intérêts auprès du gouvernement grec. Sa façon d'agir était subtile. En s'adressant aux organismes grecs elle leur faisait savoir que l'Administration voulait travailler avec la Grèce et la Turquie pour résoudre les différends entre eux puisqu'il s'agissait d'alliés au sein de l'Alliance Atlantique. En exprimant cette volonté elle leur demandait en même temps de lui apporter un soutien dans ses efforts. Certains des organismes grecs sont tombés dans ce piège et ont accepté le rôle d'ambassadeur pour transmettre ce message au gouvernement grec. En même temps ils ont accepté d'effectuer des visites de bonne volonté tant à Athènes

qu'à Ankara passant même par Nicosie pour discuter de la question chypriote. L'administration américaine se charge même de faciliter ses visites des organismes grecs mais aussi des hommes d'affaires d'origine grecque. Ainsi le lobby grec devient une courroie de transmission des positions américaines aux autorités grecques exerçant une subtile pression sur Athènes pour modérer ses positions. Déjà en 1999 le professeur américain d'origine grecque Nicolas Stavrou notait que le lobby grec «au lieu d'exercer de la pression sur le State Department et la Maison Blanche pour arrêter l'hypocrisie et soutenir l'imposition du droit international à Chypre, en Mère Egée et dans les Balkans, courait vers Athènes pour exercer là son influence»¹⁴. Il existe aussi le cas du Western Policy Center créé par le riche Angelos Tsakopoulos un des supporters financiers du Parti Démocrate et en particulier de la famille Clinton qui déclarait ouvertement «qu'il avait comme but de promouvoir les intérêts géopolitiques des Etats-Unis et des valeurs occidentales dans l'Europe du Sud-Est ainsi que la solution des différends greco-turcs»¹⁵.

Eugène Rossidis ancien Secrétaire du Commerce au sein de l'administration Nixon et fondateur de l'Institut helléno-américain, constate aussi «qu'il existe aujourd'hui un groupe dont les positions sont proches de celles défendues par la Turquie»¹⁶. Il fait sans doute référence au groupe de Tsakopoulos, le Western Policy Center, dont le directeur John Citylidis s'était fait dans ses conférences et dans ses positions en général le promoteur des idées américaines sur les affaires grecques.

Il n'y a pas de doute que le leader de l'Eglise Orthodoxe d'Amérique, l'archevêque Iakovos, à l'apogée de sa puissance effectuait la promotion subtile des positions américaines auprès des divers gouvernements grecs. Même si les médias grecs l'accusèrent de travailler davantage pour les intérêts de Washington que pour ceux d'Athènes, ces accusations sont excessives car il cherchait à trouver un équilibre entre les intérêts des deux capitales. Il ne faudrait pas non plus oublier qu'il avait aussi sa propre agenda dans ces jeux d'équilibre afin de satisfaire ses ambitions pour se hisser au trône du Patriarcat Œcuménique. Cela le forçait, surtout pendant la période du pouvoir de Turgut Özal en Turquie, à jouer un jeu subtil avec Washington, Athènes et Ankara¹⁷.

Ce même jeu subtil est de plus en plus joué aussi par différents groupes hellénoaméricains ainsi que par certaines personnalités et hommes d'affaires de la communauté grecque qui cherchent à établir un équilibre dans cette relation triadique, lobby-pays d'origine et pays d'accueil. Le but est évidemment de servir aussi leurs propres intérêts.

Le même jeu triadique commence aussi à faire son apparition au sein d'autres communautés de la diaspora grecque comme celles de l'Australie et du Canada. Ces communautés ont des intérêts à défendre tant auprès des gouvernements d'Athènes qu'auprès des gouvernements des pays d'accueil. Il n'est donc pas rare dans cette relation de défendre auprès des gouvernements d'Athènes certains intérêts du pays d'accueil.

La diaspora face au «révisionnisme» en politique étrangère

Il est certain qu'on ne peut pas parler d'une vision monolithique de la diaspora grecque envers la politique extérieure de la Grèce. C'est pourquoi il faudrait plutôt parler de vision diversifiée. Cette diversification résulte de l'espace géographique où sont installées les communautés grecques de la diaspora ainsi que de leurs structures socio-économiques. Par exemple, les Grecs des Etats-Unis jugent la politique étrangère différemment des Grecs de l'Europe Occidentale. Aussi les universitaires et les intellectuels jugent cette politique différemment des hommes d'affaires ou des masses de travailleurs. Plus encore les Grecs de la deuxième et de la troisième génération jugent différemment la politique étrangère grecque de ceux qui appartiennent à la première génération d'immigrants. Il y donc des facteurs géographiques, sociaux, économiques, démographiques et autres qui déterminent le comportement des diverses composantes de la diaspora envers la politique étrangère d'Athènes.

En ce qui concerne la période qui va du milieu des années '90 avec l'arrivée au pouvoir de Costas Simitis nous pourrions signaler globalement trois sortes de réactions: tout d'abord ceux qui n'ont pas accepté le révisionnisme qui a marqué la politique étrangère de cette période. On les trouve surtout aux Etats-Unis et en partie au Canada et en Australie. Ils appartiennent aux couches les plus populaires mais aussi à des couches bien éduquées. Certains sont en désaccord avec la politique suivie sur la question Macédonienne, d'autres avec la politique suivie envers la Turquie. Dans un deuxième temps il y a ceux qui ont soutenu les changements marqués dans la politique étrangère grecque. Il s'agit surtout d'hommes d'affaires et on les trouve surtout aux Etats-Unis. En troisième lieu ceux qui sont plus nuancés et qu'on trouve surtout chez les universitaires, les intellectuels et les plus éduqués. Il faut cependant dire que dans cette catégorie il y a un nombre considérable, surtout d'universitaires, très critiques envers la politique extérieure d'Athènes. Il ne s'agit pas tellement d'une opposition à ses fondements, mais surtout d'une opposition à la façon qu'elle est conduite.

Quelques voix, particulièrement celles de la communauté des affaires,

favorisent le révisionnisme introduit en politique extérieure grecque au milieu des années 1990 sur le paradigme d' «européanisation» et de «modernisation» alors que d'autres restent attachées, en particulier les masses populaires, à ses aspects traditionnels. Par ailleurs des universitaires et intellectuels sont plus nuancés, même s'ils considèrent la modernisation et l'eupéanisation de la politique extérieure grecque comme une nécessité. En même temps, cependant, quelques uns sont critiques envers les méthodes et les pratiques utilisées pour atteindre ces objectifs. D'autres contestent même les objectifs fixés par une telle politique dans le domaine comme celui de la question chypriote, le différend en mer Égée et la politique balkanique.

Rares sont aussi les universitaires qui considèrent qu'il y ait eu un changement majeur de la politique extérieure grecque au milieu des années '90, plus particulièrement en ce qui a trait à la modernisation de ses structures. Quelques uns soulignent même que le soit-disant changement est davantage le fruit d'une opération efficace de communication de cette époque que le véritable reflet de la réalité.

Il faut dire que la diaspora grecque de façon générale est favorable à l'intégration européenne de la Grèce et à ce qu'on pourrait appeler l'eupéanisation de la vie politique grecque. Néanmoins plusieurs universitaires et intellectuels acceptent mal cet engouement idéologique d'eupéanisation mis en avant à Athènes au milieu des années '90. Ils considèrent qu'il s'agit d'une coquille idéologique vide pour justifier les faiblesses et l'inefficacité de la politique étrangère.

Les sources de l'influence du lobby grec à Athènes

De façon générale on pourrait considérer que la principale source de l'influence du lobby grec auprès des gouvernements grecs est politique. Néanmoins, on avance de plus en plus comme source de cette influence des intérêts aussi économiques. Par ailleurs d'autres sources de cette influence sont de nature historique et sentimentale.

La source politique

Sur le plan politique la diaspora grecque dispose d'un certain poids à cause de ses succès dans divers pays. Le cas des Etats-Unis reste toujours le plus intéressant. On peut toujours critiquer le lobby grec dans ce pays, on peut toujours parler de son inefficacité, surtout ces dernières années, il ne reste pas moins qu'il s'agit d'une force politique. Ce n'est pas un hasard s'il y a eu déjà un vice-président américain d'origine grecque, Spiro Agnew, ainsi qu'un

candidat aux élections présidentielles contre George Bush père en 1988, Michael Dukakis. Depuis des années il y a aussi des membres du Congrès dans les deux Chambres qui sont d'origine grecque. Des membres de la communauté grecque ont aussi occupé des postes importants au sein de l'administration américaine comme celui du représentant aux Nations unies ou celui du directeur de la CIA. L'opinion publique en Grèce attendait évidemment de ces gens, un peu naïvement, de faire fléchir la politique américaine sur des questions d'intérêt grec. Mais les élites grecques comprennent que la seule influence qu'on peut avoir sur la politique américaine n'est pas au niveau du pouvoir exécutif mais plutôt au niveau de la législature américaine. Effectivement à ce niveau les membres du Congrès américain d'origine grecque n'ont pas manqué d'apporter un soutien aux questions d'intérêt grec. Quoiqu'il en soit il est évident qu'une diaspora comme celle des Etats-Unis qui réussit à avoir un certain poids politique dans ce pays ne peut qu'influencer aussi les élites du pays d'origine. Il y a d'ailleurs des liens assez étroits entre ces élites et la diaspora greco-américaine. Des centaines des Grecs ont étudié dans les universités américaines et ont établi des liens avec la diaspora. L'actuel premier ministre de la Grèce Costas Karamanlis ainsi que le chef de l'opposition officielle, le président du PASOK George Papandreou, ont étudié dans les universités américaines et ont toujours des relations marquées avec les élites de la diaspora greco-américaine. Il y a par ailleurs des centaines d'universitaires et des scientifiques d'origine grecque qui font carrière aux Etats-Unis et qui d'une façon ou d'une autre ont des relations avec la Grèce.

Le cas de la diaspora greco-américaine n'est pas unique même si il s'agit du paradigme dominant quand on analyse l'influence du lobby grec sur les orientations de la politique étrangère grecque. La diaspora grecque de l'Australie et celle du Canada suivent de près l'exemple américain. Dans ces deux pays des citoyens issus des communautés grecques sont aussi présents sur la scène politique, en particulier en Australie. Cette présence politique se repercute aussi en influence sur les gouvernements grecs.

Dans le cas de la Grande Bretagne c'est surtout la présence des Chypriotes qui est déterminante pour la question de Chypre. On remarque évidemment les mêmes faiblesses qu'on constate dans le cas du lobby greco-américain. Il ne reste pas moins que les Chypriotes de la Grande Bretagne exercent une influence certaine sur les orientations de la politique extérieure de Nicosie. Tous les partis politiques chypriotes disposent d'organisations locales à Londres et les politiciens de Nicosie se trouvent très souvent dans la capitale britannique pour participer à des activités politiques et culturelles organisées

par leurs antennes locales. Soulignons aussi qu'une partie des élites chypriotes a étudié dans les universités britanniques.

La source économique

Néanmoins l'influence du lobby grec sur les orientations de la politique étrangère grecque n'est pas seulement de source politique. Le facteur économique, le poids économique de la diaspora devient aussi une source d'influence sur les affaires grecques. Certes il n'y a pas d'étude spécifique dans ce domaine mais on sait qu'historiquement la diaspora grecque a beaucoup investi dans le pays d'origine par le passé. Des études concernant l'influence de la diaspora historique au 19^e siècle et même au début du 20^e éclairent en partie cette question.¹⁸ Par contre pour la diaspora issue de l'émigration de la fin du 19^e siècle et surtout de l'émigration du 20^e siècle nous n'avons que des indications. Cependant nous savons que des richissimes Grecs contribuent de façon significative ces dernières années aux campagnes électorales de deux grands partis aux Etats-Unis. Ces mêmes personnes entretiennent des relations étroites avec des élites politiques grecques. Dans certains cas elles ont par exemple contribué à la création des chaires dites politiques dans les universités américaines pour honorer des personnalités politiques grecques telles Constantin Karamanlis et Constantin Mitsotakis. Certains indices permettent aussi de supposer d'un financement de leur part de partis politiques grecs.

Le capital généré par les activités des armateurs grecs est aussi relié à la diaspora grecque. Il n'y a pas de doute que ce capital est aussi la source d'une influence politique certaine sur les affaires politiques grecques. On a par exemple soutenu que pendant la guerre arabo-israélienne de 1973, le dictateur George Papadopoulos a succombé aux pressions des armateurs grecs qui avaient des intérêts importants dans le monde arabe et n'a pas permis l'utilisation du sol grec aux avions militaires américains avec capacité nucléaire. C'est ainsi que certains analystes expliquent sa chute au profit du brigadier général Dimitrios Ioannidis bien plus enclin à suivre les directives de Washington. Il y a d'ailleurs un précédent concernant l'influence des armateurs Grecs sur la politique étrangère grecque au moment de la crise du canal de Suez en 1956. La Grèce a été conviée à participer à la conférence de Londres qui a été organisée par les Britanniques après la nationalisation du canal par Nasser au mois d'Août 1956. A l'époque on s'est demandé au sein de différents milieux diplomatiques pourquoi la Grèce, un petit pays, fut convié à cette conférence sur l'avenir du canal de Suez. On trouve la réponse dans le journal français *Le Monde* du 8 Août 1956. On lit, en effet, dans ce journal que «la Grèce était conviée puisque

les armateurs Grecs contrôlent, sous pavillon national et sous pavillons étrangers, la plus importante flotte maritime du monde»¹⁹. Le gouvernement de l'époque de Constantin Caramanlis n'a pas accepté l'invitation puisque l'objectif de la Conférence de Londres était de condamner Nasser et de suggérer des mesures punitives contre lui. Les armateurs Grecs qui avaient des intérêts importants dans le monde arabe pour le transfert du pétrole ont apparemment exercé des pressions sur Caramanlis de s'abstenir afin de ne pas brouiller les bonnes relations greco-arabes. Georges Dertilis note d'ailleurs que ce refus de Caramanlis de participer à la Conférence de Londres a été interprété par les alliés Occidentaux de la Grèce et plus particulièrement par les Etats-Unis comme un pas vers l'affranchissement de la Grèce de la tutelle Occidentale et plus particulièrement de la tutelle américaine²⁰. Dans tous les cas les armateurs Grecs constituent une force économique considérable et contrôlent aujourd'hui des secteurs importants de l'économie grecque et en grande partie les médias grecs. D'ailleurs cette présence économique des armateurs Grecs ainsi que leur influence politique s'est fait sentir à plusieurs reprises pour toute la période qui s'étend de la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à nos jours. On n'a qu'à se rappeler par exemple la présence d'Aristote Onassis qui a créé entre autres Olympic Airways, la compagnie nationale grecque d'aviation. Même aujourd'hui avec la fondation Onassis qui gère une grande partie de son héritage le millionnaire Grec reste présent dans la vie économique, sociale et culturelle du pays. Onassis originaire de Smyrne, fils de réfugiés Grecs, est parti de la diaspora grecque d'Argentine où il a exercé même des fonctions de consul honoraire pour la Grèce. D'autres comme Stavros Niarchos et quelques autres plus contemporains font aussi partie du paysage culturel et politico-médiatique grec.

Dans le contexte actuel des changements majeurs dans les Balkans et la présence de la Grèce au sein de l'Union européenne il n'y a pas de doute que des capitaux provenant de la diaspora grecque s'intéressent aux marchés des Balkans, de la Méditerranée orientale, de l'Europe et de l'espace métasoviétique. Il est évident qu'il y a des ramifications entre l'économie et la politique. Dans quelle mesure cela permet à la diaspora grecque d'influencer les orientations de la politique étrangère grecque? Il est difficile de répondre mais il ne faut pas l'exclure.

La source historique

La troisième source de l'influence de la diaspora grecque sur les affaires grecques est de nature historique et sentimentale. Il faut se rappeler que c'est

dans la diaspora grecque que le mouvement de libération nationale a pris naissance au 19^e siècle. L'organisation clandestine Filiki Etaireia qui a préparé la guerre de l'indépendance est née en Odessa au début du 19^e siècle (le 14 Septembre 1814), et a reçu le soutien nécessaire des communautés grecques de la diaspora historique de cette époque. Plus tard après la création du petit Etat grec c'est toujours la diaspora qui l'a soutenu ayant sur lui une influence considérable tout au long du 19^e siècle. Des investissements, mais aussi d'importants dons ont soutenu l'économie et la culture de l'Etat national grec, créé après l'indépendance. Cela avait évidemment une contrepartie, l'exercice d'une influence certaine sur ses orientations politiques. Cela a créé un lien sentimental entre la diaspora et l'Etat national grec. Il ne faudrait pas d'ailleurs oublier le rôle du mouvement intellectuel des lumières qui a été à la naissance d'une identité politique grecque tout au long du 18^e et du 19^e siècle. Des personnalités comme Rigas Velenstinlis, Adamantios Korais et d'autres qui ont vécu dans la diaspora grecque restent à jamais gravées dans la mémoire collective grecque. Des hommes de lettres qui ont vécu dans la diaspora grecque occupent aussi une place prépondérante au sein de la littérature et de la culture grecque en général. Tel est le cas par exemple du linguiste Jean Psycharis qui a vécu à Paris et a enseigné le grec à l'Ecole des Langues Orientales, ainsi que des grands poètes Andreas Kalvos et Constantin Cavafis. Ce dernier, de renommée internationale aujourd'hui, constitue le lien entre la diaspora grecque de l'Egypte et en particulier celle de l'Alexandrie avec la Grèce. Une diaspora qui a donné d'ailleurs aux lettres grecques plusieurs autres intellectuels et hommes de lettres tels Nikos Nikolaidis, le Chypriote, Yiorgos Skliros, et le grand romancier Stratis Tsirkas. Ce lien sentimental sera plus tard perpétué avec la diaspora transatlantique issue de l'émigration. Pendant longtemps la grande majorité des familles grecques, surtout celles de la campagne avaient un lien de parenté avec des Grecs de la diaspora. Au moment difficile des guerres, surtout pendant la Seconde Guerre Mondiale et l'occupation, cette nouvelle diaspora transatlantique s'est mobilisée pour aider le pays d'origine à survivre. Ce lien se perpétue plus tard quand cette même diaspora s'implique pour soutenir la mère patrie dans ses revendications nationales comme cela était le cas avec les questions chypriote et macédonienne.

Par ailleurs la diaspora grecque d'aujourd'hui perpétue cette idée d'un certain œcuménisme cosmopolite grec. Le fait que des milliers de Grecs qui font partie des élites et qui occupent des postes importants au sein de la société grecque ont vécu à un moment ou à un autre à l'étranger et ont tissé des liens avec la diaspora explique aussi en partie le lien sentimental entre la Grèce et sa diaspora. Cela explique aussi pourquoi ce lien historique et sentimental

devient une source d'influence de la diaspora grecque sur les orientations de la politique étrangère grecque. Notons qu'après la chute de la dictature et la restauration de la démocratie en 1974 il y a eu des centaines et des centaines des membres de la diaspora grecque qui sont retournés au pays d'origine pour occuper des fonctions importantes au sein de l'appareil politique, économique, culturel et social. Des personnalités telles Andreas Papandreou, Melina Mercouri, Mikis Theodorakis, Gerasimos Arsenis, Loucas Papadimos, sont venus de la diaspora, ou ont vécu dans la diaspora au moment de la dictature militaire et ont toujours gardé des liens avec celle-ci. Sans parler de Constantin Caramanlis, le premier ministre de 1974, qui est revenu aussi de Paris où il avait vécu auto-exilé depuis 1964.

Conclusion

Malgré sa force la diaspora grecque d'aujourd'hui n'est pas en mesure d'imposer sa vision des choses à l'État grec. On est loin du 19^e siècle où la riche bourgeoisie de la diaspora était en mesure sinon d'imposer son point de vue, au moins de peser lourdement sur les décisions prises à Athènes. Encore au début du 20^e siècle Eleftherios Venizelos a mené sa politique d'expansion de la Grèce en étroite collaboration avec cette bourgeoisie grecque de la diaspora qui a d'ailleurs financé en grande partie sa politique. Il s'agissait évidemment d'une alliance qui allait servir les intérêts de cette bourgeoisie qui se sentait menacée par les grands monopoles européens et voulait ériger un État grec fort qui lui procurait ainsi une certaine protection. Aujourd'hui la Grèce malgré ses faiblesses structurelles au niveau économique et social est relativement un pays riche et prospère même si elle se trouve à la périphérie des pays développés. Contrairement au 19^e siècle c'est la diaspora qui a plutôt maintenant besoin de l'aide et du soutien de l'État grec. Ceci étant dit elle reste malgré tout un facteur incontournable dont il faut tenir compte quand on analyse la politique étrangère grecque.

NOTES

1. Dimitri Conostas and Athanassios Platias, *Diasporas in World Politics*, London, The McMillan Press, 1993.
Alexander Kitroeff et Stephanos Constantinides, «The Greek-Americans and US Foreign Policy Since 1950», *Études helléniques/Hellenic Studies*, Vol. 6, No.1, Spring 1998.

Laurence Halley, *Ancient Affections, Ethnic Groups and Foreign Policy*, New York, Praeger, 1985.

Alexander Kitroeff, «Le rôle du lobby helléno-américain à l'élaboration de la politique étrangère des Etats-Unis: 1992-2001», in Panayotis Tsakonas, *Politique étrangère grecque contemporaine*, vol. 1, Athènes, I. Sideris, 2003 (en grec).

Stephanos Constantinides, *Le lobby helléno-américain, mythes et réalités*, Working Paper Series 8, Athènes, Institute of International Relations, Panteion University of Social and Political Sciences (en grec).

2. Van Coufoudakis, «The Reverse Influence Phenomenon: The Impact of the Greek American Lobby on the Foreign Policy of Greece», in Dimitri Conostas and Athanassios Platias, *Diasporas in World Politics*, London, The McMillan Press, 1993.

Nicolas Stavrou «Lobbyistes: un Groupe d'Amateurs», *Eleftherotypia*, 27 novembre 1999).

3. Sur la structure du lobby grec voir entre autres: Alexander Kitroeff and Stephanos Constantinides, *op. cit.*, Dimitri Conostas and Athanassios Platias, *Diasporas in World Politics, op. cit.*
4. Costa Carras, «Hellenism, Orthodoxy and the Greek Community in Britain», in Christos P. Ioannidis, *Greeks in English Speaking Countries*, New York, Aristide D. Caratzas, 1997, p. 35.
5. Harry Psomiades, «Ethnic Politics in America: Greek Americans», *Mediterranean Quarterly*, Vol. 5, no 1, Winter (1994), pp. 56-64.
6. Alexander Kitroeff and Stephanos Constantinides, *op. cit.*
Pour le Canada voir Stephanos Constantinides, «The Impact of the Greek-Canadian Lobby on the Foreign Policy of Canada», in Christos P. Ioannidis, *Greeks in English Speaking Countries, op. cit.*, p. 379.
Pour l'Australie voir George Karaïsaridis, «The Greek Lobby in Australia: Rethinking the Fundamentals», in Christos P. Ioannidis, *Greeks in English Speaking Countries, op. cit.*, p. 413.
7. Stephanos Constantinides, *La présence des Grecs au Canada*, Rethymno, Université de Crète, EDIAMME, 2004.
8. Alexander Kitroeff and Stephanos Constantinides, *op. cit.*
Dimitri Conostas and Athanassios Platias, *Diasporas in World Politics, op. cit.*
9. Stephanos Constantinides, «The Impact of the Greek-Canadian Lobby on the Foreign Policy of Canada», in Christos P. Ioannidis, *Greeks in English Speaking Countries, op. cit.*
Alexander Kitroeff, «Le rôle du lobby helléno-américain, à l'élaboration de la politique étrangère des Etats-Unis: 1992-2001», in Panayotis Tsakonas, *Politique étrangère grecque contemporaine*, vol. 1, Athènes, I. Sideris, 2003 (en grec).

Recherche sur le terrain par l'auteur de cet article concernant la mobilisation des Grecs de la Diaspora au sujet de la question macédonienne.

10. Gabriel Scheffer, «Jewry, Jews and Israeli Foreign Policy: A Critical Perspective», in Dimitri Conostas and Athanassios Platias, *Diasporas in World Politics*, op. cit., p. 203.
11. Van Coufoudakis, «The Reverse Influence Phenomenon: The Impact of the Greek American Lobby on the Foreign Policy of Greece», in Dimitri Conostas and Athanassios Platias, *Diasporas in World Politics*, London, The McMillan Press, 1993, pp. 51-75.
12. Recherche sur le terrain, observation directe du comportement des groupes grecs pendant cette période, la presse ethnique grecque aux Etats-Unis, au Canada et en Australie.
13. Procès verbaux de l'Assemblée mondiale du SAE à Salonique, décembre 2006, archives du Centre des recherches helléniques du Canada.
14. Nicolas Stavrou «Lobbyistes: un Groupe d'Amateurs», *Eleftherotypia*, 27 novembre 1999.
15. Alexander Kitroeff, «Le rôle du lobby helléno-américain, à l'élaboration de la politique étrangère des Etats-Unis: 1992-2001», in Panayotis Tsakonas, *Politique étrangère grecque contemporaine*, vol. 1, Athènes, I. Sideris, 2003 (en grec).
16. Eugène Rossidis, «Les centres du pouvoir et nos cinq mouvements», *Eleftherotypia*, 27 novembre 1999.
17. Ce qu'on appelait autrefois la politique phanariote de ces notables Grecs qui travaillaient pour l'Empire Ottoman, tout en s'efforçant de protéger les intérêts de leurs compatriotes.
18. Constantinos Tsoukalas, *Dépendance et Reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce*, Athènes, Themelio, 1977, en particulier le chapitre 3 «Le développement de l'hellénisme de la diaspora», p. 267 (en grec), texte original en français, thèse de doctorat d'Etat, Paris, Sorbonne, 1976.
Georges Dertilis, *Histoire de l'État Grec 1830-1920*, vol. A et B, en particulier la partie I du volume B «La Marine Marchande et la Diaspora» (1750-2000), p. 769.
Tsoukalas, en se référant au soutien sans équivoque de la bourgeoisie grecque de la diaspora à la politique d'expansion de Venizelos et de la création d'un État grec moderne, est révélateur. Il cite des noms comme ceux de Basile Zacharof banquier et marchand d'armes, un des hommes les plus riches du monde à cette époque, celui d'Emmanuel Sygros, celui de Bodosakis-Athanasiadis, et plusieurs noms de la bourgeoisie grecque de Londres avec qui Venizelos avait aussi des relations familiales en épousant en 1921 Elena Skylitsi, fille d'un grand armateur vivant à Londres. Il cite encore Emmanuel Benakis, un riche bourgeois de la diaspora grecque d'Égypte qui s'installa en Grèce à partir de 1910 et participa à la vie politique à côté de Venizelos.

Georges Dertilis souligne «que la façon dont nous comprenons et interprétons l'histoire grecque moderne dépend en grande partie de la façon que nous approfondissons la connaissance de l'histoire des bourgeois Grecs de l'Empire Ottoman et de la diaspora du 18^e siècle jusqu'à la fin du 20^e», *op. cit.*, p. 769. Dertilis se réfère au rôle primordial joué par les armateurs Grecs de la diaspora ainsi que par les marchands.

19. Cité par Georges Dertilis, *Histoire de l'État Grec 1830-1920*, vol. B, *op.cit.*, p.819.

20. *Ibid.*